N°
18

Comment réaliser un observatoire de faune

Aménagement des sites

2.7 - Etude de cas n° 7

Localisation : RESERVE NATURELLE D'YVES : OBSERVATOIRE NORD
(Charente-Maritime)

Structure : Aérienne, fermée	
Capacité: 26	
Coût TTC : 250 000 F, MO comprise	Année de réalisation : 1985
Particularités : démontable, modulable,	
Milieu: en lisière de haie, devant une zone humide	

Etat initial :

existence d'un observatoire (visites guidées) sur milieu lagunaire au sud de la réserve

Objectifs de l'aménagement :

créer un point d'observation sur un milieu autre que lagunaire (étang et roselière)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Configuration de la structure ; Dimensions

Configuration en 2 blocs rectangulaires reliés par un "couloir", orientés différemment	
Longueur: 8 m + 8 m + 1,5 m	Hauteur totale: 5,10 m
Largeur: 3 m	Hauteur par rapport au sol: 3 m
Surface utile: 24m2 + 24m2	

Matériaux

Support : plots béton	Toiture : bois, amiante, ciment
Charpente: Pin	Plancher: aggloméré qualité "extérieur"
Parois: Sapin rouge (clins)	Traitements spéciaux : autoclave et anti-termites

Aménagements intérieurs

Bancs fixes disposés sous chaque ouverture d'observation

Accoudoirs d'observation disposés sous chaque ouverture d'observation

Fenêtres à clapet en verre

Insonorisation : plancher en aggloméré sur laine de roche, reposant sur un parquet en sapin

Porte anti-panique

Entretien

Nature : lasure

Périodicité : 1 fois/3 ans

Coût : 3000 F sans la main d'oeuvre

Particularités

A nécessité l'assistance d'un architecte

Modalités d'utilisation : accessible aux seuls visiteurs accompagnés

Utilisation : 1000 visiteurs/an à l'heure actuelle

BILAN

Points forts : grande capacité - possibilité d'y dormir pour nuits de découverte ou d'observation crépusculaire
Points faibles : rapport qualité/prix
Modifications éventuelles à apporter : réduire les sections des poutres de soutènement (surdimensionnées actuellement)

Cet observatoire est bien adapté au site auquel il se rapporte, tant au niveau des espèces que des visiteurs qui l'utilisent. Du fait de sa surélévation, il offre une bonne vue d'ensemble du plan d'eau. Malgré sa taille, il ne constitue pas une intrusion paysagère importante en raison de son implantation dans un bosquet.

Du point de vue technique, les poutres (section) sont surdimensionnées. De plus, l'entretoise de 1 m20 entre les solives du plancher en faisaient une structure bruyante (vibrations et résonances). Afin de pallier à ce défaut (source de dérangement de la faune), une double face de plancher a été créée en panneaux de particules, et l'interstice rempli à l'aide de laine de roche (voir Chapitre 3 : Matériaux et modes de construction).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Informateur	A. Doumeret	LPO. La Corderie Royale. 17305 ROCHEFORT cedex - tel: 46.82.12.55
Gestionnaire	LPO	
Propriétaire	Département de Charente-Maritime	
Maître d'oeuvre	Direction Départementale de l'Equipement Maritime	
Maître d'ouvrage	Direction Départementale de l'Equipement Maritime	

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB